


Gestionnaire du sport

Administrateur de structure sportive/Administratrice de structure sportive, Directeur d'équipement sportif/Directrice d'équipement sportif, Directeur de club de sport/Directrice de club de sport



Le ou la gestionnaire du sport est responsable d'une structure sportive, dont il ou elle dirige les équipes. A la tête d'une association, d'un club privé ou d'un équipement sportif municipal, il ou elle en assure le fonctionnement et le développement.

 Statut d'exercice : **indépendant, salarié**

 Niveau de formation requis : **bac + 5**

DESCRIPTION DU MÉTIER

Administrer et gérer

Le ou la gestionnaire du sport est responsable du budget d'une structure sportive et applique les règles de la gestion et de la comptabilité, pour gérer les frais de fonctionnement. Responsable d'une salle multisports ou à la direction d'équipement sportif comme une piscine, c'est aussi à lui ou à elle de renouveler le matériel si besoin. Au sein d'une association sportive, il ou elle enregistre les nouveaux licenciés ; en club de sport privé, il ou elle gère la facturation des clients.

Organiser et encadrer

En plus des tâches de gestion, c'est à lui ou à elle d'organiser les grandes manifestations sportives et les déplacements de son club sportif. Le ou la gestionnaire du sport assume le rôle de chef du personnel auprès de son équipe (moniteurs, entraîneurs, profs de sport, saisonniers etc.), anime des réunions pour organiser l'activité et les plannings de chacun.

Promouvoir

Il ou elle a aussi pour mission de mettre en place une stratégie, afin de développer l'activité. Pour une collectivité locale, comme dans une commune, il ou elle oriente la politique des sports de la municipalité en faveur de l'école, des quartiers etc. Le ou la gestionnaire du sport peut aussi être en charge de la communication, en particulier dans les petites structures sportives, et communique sur les réseaux sociaux etc.

COMPÉTENCES REQUISES

Avoir une double compétence

Les grosses structures ont besoin de professionnels à double compétence en sport et en gestion. Bien connaître le sport pratiqué dans son club ou son association est un atout pour répondre aux attentes des pratiquants et savoir manager ses équipes spécialisées. Des compétences en finance sont nécessaires pour bien gérer le budget. Il faut aussi assurer une veille juridique dans son domaine et être bien organisé.

Savoir communiquer

Lorsque son club est subventionné, le ou la gestionnaire doit rendre compte aux donateurs, préparer des rapports sur sa gestion et communiquer sur ses activités. Il ou elle est aussi en contact avec les sportifs et leurs entraîneurs. Avoir le sens des relations humaines permet de construire un sens du collectif, nécessaire lors des compétitions sportives.

Être leader

Comme toute fonction de direction, celle de gestionnaire du sport implique un investissement important. C'est vers le ou la gestionnaire du sport que se tournent les salariés ou les bénévoles d'un club en cas de décision à prendre. Le poste exige disponibilité, sens du management et leadership.

EMPLOI ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

Salaire

Salaire du débutant

A partir de 1891 euros brut par mois

Intégrer le marché du travail

Des employeurs diversifiés

Du football au judo, en passant par l'escalade et le canoë-kayak, toutes les disciplines ont besoin de personnels d'encadrement. S'il existe encore de nombreux bénévoles dans les clubs locaux, de nombreuses associations sportives, de structures dépendant de collectivités locales, d'entreprises de loisirs... ont besoin de recruter des gestionnaires du sport pour assurer la bonne exploitation de leur structure. En effet, les organisations publiques sont tributaires des subventions accordées par les villes, les départements, les régions qu'il faut savoir gérer et les organisations sportives privées doivent être rentables financièrement.

Une progression possible

Selon la taille de la structure sportive, un débutant peut commencer par un poste d'adjoint, de cogérant ou bien accéder directement à un poste de direction. Le ou la responsable des installations sportives d'une agglomération peut progresser vers le métier de directeur ou directrice du service des sports ; il ou elle peut aussi profiter de son expérience pour créer sa propre entreprise de sports et de loisirs. À noter : les conseillers territoriaux des activités sportives sont recrutés sur concours (bac + 3).

OÙ L'EXERCER

Dans le public ou dans le privé

Avec le statut d'agent ou agente de la fonction publique territoriale... le ou la gestionnaire du sport peut exercer dans le secteur public, le plus souvent en tant que conseiller territorial des activités physiques et sportives

d'une grande ville. Il est aussi possible de travailler dans le secteur privé, comme salarié/e ou indépendant/e : directeur ou directrice d'un cercle nautique, d'un golf, etc. ou encore être à la tête d'une association sportive importante.

Au bureau et en extérieur

Pour réaliser les tâches administratives, entretenir les relations commerciales avec les clients ou les licenciés du club sportif, assurer la gestion du budget, le ou la gestionnaire du sport passe beaucoup de temps dans son bureau. Toutefois, il ou elle se déplace régulièrement dans les locaux pour superviser et organiser le travail du personnel et vérifier l'état des équipements. Il ou elle peut aussi assurer un rôle d'accueil du public et présenter les différentes prestations, en intérieur ou extérieur.

Parfois le week-end

Le ou la gestionnaire du sport peut être amené/e à travailler parfois les week-ends, les jours fériés et durant les périodes de vacances.... en fonction du calendrier des manifestations sportives.

LES ÉTUDES

Un bac + 5 constitue la principale voie d'accès au métier.

Bac + 4 ou 5	Durée standard	En France
Master mention STAPS : management du sport	2 ans	Dans 42 établissements

Sources : Onisep 03.2025 ©Stock.adobe.com